

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02911

Numéro SIREN : 535 280 812

Nom ou dénomination : HOLDING AGUIAR

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2019 sous le numéro de dépôt 6520

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

HOLDING AGUIAR
6 rue des Colibris
34750 Villeneuve-les-Maguelone

V/REF :
N/REF : 2011 B 2911 / 2019-B-6520

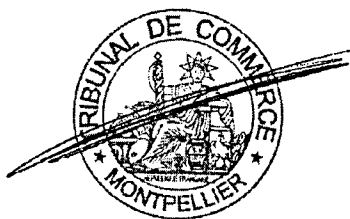
Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 19/04/2019,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2017.
Rapport du commissaire aux comptes
Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 29/06/2018

Concernant la société

HOLDING AGUIAR
Société par actions simplifiée
6 rue des Colibris
34750 Villeneuve-les-Maguelone

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-6520 le 19/04/2019
R.C.S. MONTPELLIER 535 280 812 (2011 B 2911)

Fait à MONTPELLIER le 19/04/2019,
LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise : HOLDING AGUIAR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 6 RUE DES COLIBRIS		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 5 3 5 2 8 0 8 1 2 0 0 0 1 2		Néant ☐		
		Exercice N clos le, 31/12/2017		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
	Fonds commercial (1) AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours AV	AW		
	Avances et acomptes AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV	1 312 282	
	Créances rattachées à des participations BB	BC	400 008	
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG		
	Autres immobilisations financières * BH	BI		
	TOTAL (II) BJ	BK	1 712 290	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
En cours de production de biens BN		BO		
En cours de production de services BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis BR		BS		
Marchandises BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY		
Autres créances (3) BZ		CA	7 330	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	1 420 000
	Disponibilités CF	CG	28 402	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		
	TOTAL (III) CJ	CK	1 455 732	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	3 168 023	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
	Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :		
		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10938 * 20

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

HOLDING AGUIAR

6 rue des Colibris

34750 VILLENEUVE-LES-MASQUELONS

Tel. : 04 67 69 60 23 Fax : 04 67 69 34 33

SIRET 435 280 812 0042 - APE 6420Z

SAS au capital de 1 286 782 €

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1.286.782....)			DA	1 286 782	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	47 320	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	898 079	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	867 415	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	3 099 596	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	134	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	163	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 640	
	Dettes fiscales et sociales			DY	65 489	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	68 427		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 168 023		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	68 427	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	134	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **HOLDING AGUIAR**

34750 VILLENEUVE LES MASQUELONS

Tél : 04 67 69 40 78 Fax : 04 67 69 34 33

SIRET 535 280 612 00012 - APE 6420Z

Exercice SAS au capital de 1 286 782 €

		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	300 000	FH	FI 300 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	300 000	FK	FL 300 000
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 191 832
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 491 832
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 11 941
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 3 511
	Salaires et traitements *				FY 276 574
	Charges sociales (10)				FZ 109 812
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GB
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC
	Autres charges (12)				GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE 401 837
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF 89 996
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GG
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GH
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ 808 732
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 2 372
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
Total des produits financiers (V)					GP 811 104
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
Total des charges financières (VI)					GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 811 104
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 901 100

HOLDING AGUIAR

6 rue des Colibris

34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE

Tél : 04 67 69 40 23 Fax : 04 67 69 34 33

SIRET : 811 00912 - APE 6420Z

SAS au capital de 1 286 782 €

N° 10947 * 20

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise HOLDING AGUIAR		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 730
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 730
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	289
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	289
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 441
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	36 126
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 305 666
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	438 252
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	867 415
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	191 832
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REGUL FOURNISSEURS		2 730	
REGUL CHARGES	289		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 10169 * 22

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code général des impôts)

⑤

IMMOBILISATIONS

HOLDING AGUIAR

6 rue des Colibris

34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

Tél. : 04 67 69 40 73 - Fax : 04 67 69 34 33

SIRET 555 280 812 00012 - APE 16420Z

SAS au capital de 1 286 782 €

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise HOLDING AGUIAR										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	I9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				IH		LI		IJ		
	Avances et acomptes				IK		IL		IM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	1 286 782	8V		8W	425 508
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				1Q	1 286 782	1R		1S	425 508		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 286 782	ØH		ØJ	425 508		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	1 712 290	ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 712 290	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	1 712 290	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10171 * 17

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS HOLDING AGUIAR**

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice {(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)}
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise **HOLDING AGUIAR**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF		PG		PH	
Terrains			PI	PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM	PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR	PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	QE		QF		QG	
	Matériel de transport		QH	QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers		QP	QR		QS		QT	
TOTAL III			QU	QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	ØP		ØQ		ØR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **HOLDING AGUIAR**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : **HOLDING AGUIAR**

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

Créances rattachées à des participations

UT

400 008

UM

UN

400 008

Prêts (1) (2)

UP

UR

US

Autres immobilisations financières

UT

UV

UW

DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Clients douteux ou litigieux

VA

Autres créances clients

UX

Grâce représentative de titres ou remis en garantie * (Préciser pour distinction l'encadrement constitué)

ZI

Personnel et comptes rattachés

UY

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

UZ

5 692

5 692

État et autres collectivités

VM

Autres impôts, taxes et versements assimilés

VB

1 638

1 638

publiques

VN

Divers

VP

Groupe et associés (2)

VC

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)

VR

Charges constatées d'avance

VS

TOTAUX

VT

407 338

VU

7 330

VV

400 008

REVENUS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

VD

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VE

VF

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

1

Montant brut

2

A 1 an au plus

3

A plus d'1 an et 5 ans au plus

4

A plus de 5 ans

Emprunts obligataires convertibles (1)

TY

Autres emprunts obligataires (1)

TZ

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

WQ

à plus d'1 an à l'origine

WH

134

134

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

WA

Fournisseurs et comptes rattachés

WB

2 640

2 640

Personnel et comptes rattachés

WC

2 211

2 211

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

WD

41 293

41 293

État et autres collectivités

WE

16 991

16 991

Taxe sur la valeur ajoutée

WF

4 994

4 994

Obligations cautionnées

WX

Autres impôts, taxes et assimilés

WY

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

XJ

Groupe et associés (2)

XI

163

163

Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)

XK

Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *

XL

Produits constatés d'avance

XM

TOTAUX

YN

68 427

68 427

REVENUS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

YJ

(2)

Emprunts remboursés en cours d'exercice

YK

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

HOLDING AGUIAR

6 rue des Colibris

84750 VILLENEUVE-VALENTIN
TEL : 04 67 69 40 23 - Fax : 04 67 69 34 33SIRET 635 290 812 0000 - N° de TVA
SAS au capital de 1 281 280 €Désignation de l'entreprise : **HOLDING AGUIAR**

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés					WB				
			de son conjoint				moins part déductible *		à réintégrer :	WC		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE		XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB		)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)				XX		XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *				XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7	36 126

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8
		- imposées au taux de 0 %					ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme					WN
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO
* Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
						TOTAL I	WR
							903 541

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WT							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WU							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV							
		– imposées au taux de 0 %								WH							
		– imposées au taux de 19 %								WP							
		– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW							
		– imputées sur les déficits antérieurs								XB							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ							
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :										((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	40 437	XA	768 296		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY						
	Majoration d'amortissement *										XD						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		XF						
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA								
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC								
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC									
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé										dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		XG	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2							

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	135 245		
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		Z.L.			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	135 245		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES****HOLDING AGUIAR**

6 rue des Colibris

34750 VILLENEUVE-LÈS-BODÉZON

Tél : 04 67 69 40 23 - Fax : 04 67 69 34 33

SIRET 535 280 812 00012 - APE 6420Z

SAS au capital de 1 286 782 €

Désignation de l'entreprise : **HOLDING AGUIAR**Néant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XI du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

à reporter au tableau 2058-A :

YN

YO

ligne W1

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

HOLDING AGUIAR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)
 34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
 Tél. : 04 67 69 40 23 / Fax : 04 67 69 34 33
 SIRET 535 280 812 00012 - APE 6420Z
 SAS au capital de 1 286 782 €

Désignation de l'entreprise : HOLDING AGUIAR										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	396 312	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB	26 461				
					– Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	528 229		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	ØF	924 541		Report à nouveau	ZG	898 079					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	924 541			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ					
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR					
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES AGLIATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT					
	– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		XQ					
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	8 053				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						VV					
	– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	3 887				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	11 941				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	439				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	3 072				
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	3 511				
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	60 000				
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	2 177				
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *						ØB					
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%			
	– Numéro de centre agréé *	XP					– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG					
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe: résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

N° 10179 * 22

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

HOLDING AGUIAR

6 rue des Colibris

34750 VILLENEUVE DES MAGUELONE

Tél. : 04 67 69 40 25 - Fax : 04 67 69 34 33

SIRET 535 280 812 0012 - APE 6420Z

SAS ad Aguiar 2018

Désignation de l'entreprise : **HOLDING AGUIAR**Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
I - Immobilisations*							
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
II - Autres éléments							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							
			(A)	(B)	(C)		
				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

François POMMERET
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Cour d'Appel de Nîmes
931 chemin de la Cigale
Tél. : 04.66.76.25.78 - Fax : 04.66.76.08.75
E.mail: pommeret.françois@gmail.com

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

HOLDING AGUIAR

**Société par actions simplifiée au capital social de 1.286.782 €
Siège Social : 6 rue des Colibris
34 750 – VILLENEUVE LES MAGUELONES
R.C.S. MONTPELLIER B 535 280 812**



Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Sas HHOLDING AGUIAR relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823 - 9 du code de commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ses comptes annuels pris isolément.

Nous sommes assurés que les règles et méthodes comptables suivies par votre société ont un caractère approprié et nous avons vérifié que les informations fournies dans les notes de l'annexe ont une correcte application.



Nous nous sommes plus particulièrement assuré de la procédure de valorisation des stocks et notamment de la justification de la reprise de provision pour dépréciation décrites en annexe des comptes annuels.

Eu égard à la taille de l'entreprise, les procédures internes sont nécessairement réduites, en conséquence nous avons adapté nos diligences et procéder à des contrôles comptables de substitution.

IV - VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE LA SOCIÉTÉ RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraude ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce



N° 10954 * 20

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFiP N° 2059-B-SD 2018

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : HOLDING AGUIAR		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU		Néant ☐
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Imposition répartie						
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{ter} et 1 ^{quater} CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{ter} et 1 ^{quater} du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
	N-8					
	N-9					
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

N° 10955 * 20

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **HOLDING AGUIAR**

Néant ☐ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ②.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10182 * 23

15

formulaire obligatoire
 (article 53A du Code
 général des Impôts)

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
 RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D-SD 2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : HOLDING AGUIAR		Néant ☐ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 11484 * 19

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFSFormulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise: SAS HOLDING AGUIAR		Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe ainsi que la forme juridique et la dénomination de la tête de groupe			
Exercice ouvert le: 01/01/2017 et clos le: 31/12/2017		Données en nombre de mois 12	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	300 000	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	300 000	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	11 941	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	11 941	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	288 059	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	288 059	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	300 000	Effectifs au sens de la CVAE *
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 2 0 1 7	GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 7
Date de cessation	HR	/	/
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel *	YP	2	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

HOLDING AGUIAR

6 rue des Colibris

34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE

Tél. : 04 67 69 40 23 - Fax : 04 67 69 34 33

SIRET 535 280 812 00012 - APE 6420Z

SAS au capital de 1 286 782 €

DGFiP N° 2059-F-SD 2018

N° 11624 * 18

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)**(17)****COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET

53528081200012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **HOLDING AGUIAR**ADRESSE (voie) **6 RUE DES COLIBRIS**CODE POSTAL **34750**VILLE **VILLENEUVE LES MAGUELONE**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

195466**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **MR** Nom patronymique **AGUIAR** Prénom(s) **JOSE**
Nom marital % de détention **71.10** Nb de parts ou actions **914932**
Naissance : Date **05/09/1960** N° Département **99** Commune **portugal** Pays **PT**
Adresse : N° **301** Voie **AVENUE FRANCOIS MITTERRAND**
Code Postal **34750** Commune **VILLENEUVE LES MAGUELONE** Pays **FR**

Titre (2) **MM** Nom patronymique **FERNANDES** Prénom(s) **FELICIDADE**
Nom marital **AGUIAR** % de détention **21.80** Nb de parts ou actions **280534**
Naissance : Date **24/01/1964** N° Département **99** Commune **portugal** Pays **PT**
Adresse : N° **301** Voie **AVENUE FRANCOIS MITTERRAND**
Code Postal **34750** Commune **VILLENEUVE LES MAGUELONE** Pays **FR**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

HOLDING AGUIAR

6 rue des Colibris
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
Tél. : 04 67 69 40 23 - Fax : 04 67 69 34 33
SIRET 535 280 612 000 22 - APE 6420Z
SAS RCE N° 2018 0659

N° 11625 * 18

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 53528061200022

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **HOLDING AGUIAR**

ADRESSE (voie) **6 RUE DES COLIBRIS**

CODE POSTAL **34750** VILLE **VILLENEUVE LES MAGUELONE**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE **P5**

Forme juridique **SARL** Dénomination **CHARPENTES COUVERTURE DE L'AUDE**

N° SIREN (si société établie en France) **445060502** % de détention **99.00**

Adresse : N° **19** Voie **RUE DU PEYROU**

Code Postal **11130** Commune **SIGEAN** Pays **FR**

Forme juridique **SARL** Dénomination **LIMA TOITURES**

N° SIREN (si société établie en France) **422953885** % de détention **99.00**

Adresse : N° **6** Voie **RUE DES COLIBRIS**

Code Postal **34750** Commune **VILLENEUVE LES MAGUELONE** Pays **FR**

Forme juridique **SARL** Dénomination **CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT**

N° SIREN (si société établie en France) **387574825** % de détention **99.92**

Adresse : N° **6** Voie **RUE DES COLIBRIS**

Code Postal **34750** Commune **VILLENEUVE LES MAGUELONE** Pays **FR**

Forme juridique **SARL** Dénomination **AGUIAR PROMOTION**

N° SIREN (si société établie en France) **529544520** % de détention **99.80**

Adresse : N° **6** Voie **RUE DES COLIBRIS**

Code Postal **34750** Commune **VILLENEUVE LES MAGUELONE** Pays **FR**

Forme juridique **SA** Dénomination **BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA**

N° SIREN (si société établie en France) **514500468** % de détention **51.00**

Adresse : N° **28** Voie **RUA CARDEAL SARAIBA**

Code Postal **4990** Commune **PONTE DO LIMA** Pays **PT**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

ANNEXE AU BILAN & COMPTE DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2017.

SOMMAIRE

Page

<u>I/ REGLES ET METHODES COMPTABLE</u>	3
<u>II/TABLEAU DES IMMOBILISATIONS</u>	4
<u>III/TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVICIONS</u>	5
<u>IV/TABLEAU DES DEPRECIATIONS</u>	6
<u>V/ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES</u>	6
<u>V/ETAT DES ECHEANCES DES DETTES</u>	6
<u>VI/ENGAGEMENT PRIS</u>	7
<u>VII/ FILIALES et PARTICIPATIONS</u>	7

I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le total est de 3 168 023 euros, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 305 666 euros et un total charges de 438 252 euros, dégageant ainsi un résultat de 867 415 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles

NEANT

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

NEANT

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II/TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute à l'ouverture	Augmentations Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute à la Clôture de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS				
- SARL LIMA TOITURES	524 700	0	0	524 700
- SARL CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	509 592	0	0	509 592
- SARL CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	247 500	0	0	247 500
- SARL AGUIAR PROMOTION	4 990	0	0	4 990
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	0	25 500	0	25 500
- AUTRES CREANCES	0	400 008	0	400 008
- Immobilisations Corporelles				
Construction sur sol d'autrui	0	0	0	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	0	0	0	0
TOTAL	1 286 782	425 508	0	1 712 290

SAS HOLDING AGUIAR

III/TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Amortisse ment Cumulés Au Début de l'Exercice	Augmentation s	Diminutions	Amortissemen t Cumulés à la fin de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS				
- SARL LIMA TOITURES	0	0	0	0
- SARL CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	0	0	0	0
- SARL CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	0	0	0	0
- SARL AGUIAR PROMOTION	0	0	0	0
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	0	0	0	0
- Immobilisations Corporelles				
Construction sur sol d'autrui	0	0	0	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Il n'a pas été constaté de dépréciation des participations financière au vue des états fiscaux, comptables et financiers de ceux-ci.

SAS HOLDING AGUIAR

IV/TABLEAU DES DEPRECIATIONS ET LITIGES

	Dépréciation au début de l'Exercice	Augmentation : Dotation de l'Exercice	Diminution : Reprise de l'Exercice	Dépréciations à la fin de l'Exercice
Créances clients	0	0	0	0
Litiges	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

V/ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
Autres immobilisations financières	400 008	0	400 008
Créances	0	0	0
Créances fiscales et sociales	7 330	7 330	0
Autres Créances	0	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	0
TOTAL	407 338	7 330	400 008

VI/ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus 5 ans
Emprunt et Dettes auprès des établissements de crédit (2)				
A 1 an maximum à l'origine	134	134	0	0
A plus d' 1 an à l'origine	0	0	0	0
Fournisseurs	2 640	2 640	0	0
Dettes fiscales et sociales	65 489	65 489	0	0
Groupe et associés	163	163	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL	68 427	68 427	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			

SAS HOLDING AGUIAR

VII/ ENGAGEMENTS PRIS

Il n'y a pas d'engagements de pris en crédit bail à la fin de l'exercice

VII/ FILIALES et PARTICIPATIONS

	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<u>A. Renseignements détaillés</u>			
<u>1. Filiales (plus de 50%) françaises</u>			
SARL LIMA TOITURES Siret : 422 953 885 00023	907 760	99,00%	172 281
SARL AGUIAR PROMOTION Siret : 529 544 520 00016	9 091	99,80%	- 709
SARL CCA Siret : 445 060 502 00017	550 635	99,00%	156 217
SARL CCH Siret : 387 574 825 00015	845 243	99,92%	135 631
SA BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA Portugal	47 721	51,00%	- 2278

SAS HOLDING AGUIAR
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 286 782 euros
Siège social : 6 rue des colibris
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
RCS MONTPELLIER : 535 280 812 00012

HOLDING AGUIAR
6 rue des Colibris
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
Tél. : 04 67 69 40 23 - Fax : 04 67 69 34 33
SIRET 535 280 812 00012 - APE 6420Z
SAS au capital de 1 286 782 €

*Certifié conforme à l'original
Aguian*

AFFECTATION DES RESULTATS
RESOLUTION VOTEE À L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 juin 2018 CONCERNANT
L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2017

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 lequel fait apparaître un bénéfice de 867 414,68 Euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 867 411,68 Euros de la manière suivante :

Réserve Légale	43 370,58 Euros
Report à nouveau	824 041,10 Euros
Totaux	867 411,68 Euros

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du code général des impôts.

Il est précisé que les dispositions de la loi de finances pour 2008 applicables à compter du 1^{er} janvier 2008

- permettent à chaque bénéficiaire de la distribution d'opter individuellement pour un prélèvement forfaitaire libératoire calculé sur le montant brut, en lieu et place de l'abattement

de 40 % et du crédit d'impôt, à condition qu'il en informe la société dans les 8 jours suivant la tenue de l'assemblée décidant la distribution ;

- et instituent la perception à la source des prélèvements sociaux sur les distributions de dividendes.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

BENEFICIAIRES	NBRE DE PARTS	DIVIDENDES	HORS OPTION PFL		OPTION POUR PFO	
			CSG CRDS	DIVIDENDES NETS A PAYER	PFO + CSG CRDS	DIVIDENDES NET A PAYER
TOTAL						

*** à payer par la société le 15 du mois suivant la distribution.**

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des précédents exercices, ont été les suivantes :

- 1) Les sommes distribuées après le 1^{er} janvier 2005 éligible ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice clos le	Distribution globale	Revenus Eligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement et soumis à prélèvement forfaitaire libératoire.
------------------	----------------------	----------------------------------	---

Le président
Madame AGUIAR Félicidade

HOLDING AGUIAR
6 rue des Colibris
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
Tél. : 04 67 69 40 23 - Fax : 04 67 69 34 33
SIRET 535 280 812 00012 - APE 6420Z
SAS au capital de 1 286 782 €

qu'elle puisse, prise individuellement ou en cumulée, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit approprié en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le 7 juin 2018

François POMMERET

Expert Comptable

Conseil Régional de Montpellier

Commissaire aux Comptes

931, chemin de la Cigale

30900 NIMES

Tél 04 66 76 25 78 - Fax 04 66 76 08 75

François POMMERET

Commissaire aux Comptes
e-mail : f.pommeret@wanadoo.fr

Désignation de l'entreprise : HOLDING AGUIAR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 6 RUE DES COLTRES		34750 VILLENEUVE LES MAGUELON	Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 53528081200012			Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/12/2017		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif *	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Immobilités :		Stocks :	Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

IMP Informatique 2018

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR		Néant ☐ *
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 286 782 ...)	DA	1 286 782	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	47 320	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	898 079	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	867 415	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)			DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	134	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	163	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 640	
	Dettes fiscales et sociales	DY	65 489	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)			EC	68 427
Ecart de conversion passif *			ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 168 023
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EE		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EF	68 427		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	134		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : **HOLDING AGUIAR**Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		
			services *	FG	300 000	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	300 000	FK		FL	300 000
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	191 832
	Autres produits (I) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	491 832
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	11 941
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 511
	Salaires et traitements *					FY	276 574
	Charges sociales (10)					FZ	109 812
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	401 837
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	89 996
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	808 732
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 372
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	811 104	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	811 104
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	901 100

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise HOLDING AGUIAR		Néant ☐		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 730	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 730	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	289	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	289	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 441	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	36 126	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 305 666	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	438 252	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	867 415	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	IIP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	191 832	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
REGUL FOURNISSEURS	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	2 730	
REGUL CHARGES	289			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE AU BILAN & COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2017.



SOMMAIRE

	Page
<u>I/ REGLES ET METHODES COMPTABLE</u>	3
<u>II/TABLEAU DES IMMOBILISATIONS</u>	4
<u>III/TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVIONS</u>	5
<u>IV/TABLEAU DES DEPRECIATIONS</u>	6
<u>V/ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES</u>	6
<u>V/ETAT DES ECHEANCES DES DETTES</u>	6
<u>VI/ENGAGEMENT PRIS</u>	7
<u>VII/ FILIALES et PARTICIPATIONS</u>	7



I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le total est de 3 168 023 euros, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 305 666 euros et un total charges de 438 252 euros, dégageant ainsi un résultat de 867 415 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles

NEANT

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

NEANT

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



II/TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute à l'ouverture	Augmentations Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute à la Clôture de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS				
- SARL LIMA TOITURES	524 700	0	0	524 700
- SARL CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	509 592	0	0	509 592
- SARL CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	247 500	0	0	247 500
- SARL AGUIAR PROMOTION	4 990	0	0	4 990
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	0	25 500	0	25 500
- AUTRES CREANCES	0	400 008	0	400 008
- Immobilisations Corporelles				
Construction sur sol d'autrui	0	0	0	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	0	0	0	0
TOTAL	1 286 782	425 508	0	1 712 290



III/TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Amortisse ment Cumulés Au Début de l'Exercice	Augmentation s	Diminutions	Amortissemen t Cumulés à la fin de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS				
- SARL LIMA TOITURES	0	0	0	0
- SARL CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	0	0	0	0
- SARL CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	0	0	0	0
- SARL AGUIAR PROMOTION	0	0	0	0
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	0	0	0	0
- Immobilisations Corporelles				
Construction sur sol d'autrui	0	0	0	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Il n'a pas été constaté de dépréciation des participations financière au vue des états fiscaux, comptables et financiers de ceux-ci.



IV/TABLEAU DES DEPRECIATIONS ET LITIGES

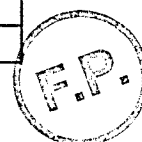
	Dépréciation au début de l'Exercice	Augmentation : Dotation de l'Exercice	Diminution : Reprise de l'Exercice	Dépréciations à la fin de l'Exercice
Créances clients	0	0	0	0
Litiges	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

V/ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
Autres immobilisations financières	400 008	0	400 008
Créances	0	0	0
Créances fiscales et sociales	7 330	7 330	0
Autres Créances	0	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	0
TOTAL	407 338	7 330	400 008

VI/ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus 5 ans
Emprunt et Dettes auprès des établissements de crédit (2)				
A 1 an maximum à l'origine	134	134	0	0
A plus d' 1 an à l'origine	0	0	0	0
Fournisseurs	2 640	2 640	0	0
Dettes fiscales et sociales	65 489	65 489	0	0
Groupe et associés	163	163	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL	68 427	68 427	0	0



Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
--	---	--	--	--

SAS HOLDING AGUIAR

VII/ ENGAGEMENTS PRIS

Il n'y a pas d'engagements de pris en crédit bail à la fin de l'exercice

VII/ FILIALES et PARTICIPATIONS

	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (plus de 50%) françaises			
SARL LIMA TOITURES Siret : 422 953 885 00023	907 760	99,00%	172 281
SARL AGUIAR PROMOTION Siret : 529 544 520 00016	9 091	99,80%	- 709
SARL CCA Siret : 445 060 502 00017	550 635	99,00%	156 217
SARL CCH Siret : 387 574 825 00015	845 243	99,92%	135 631
SA BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA Portugal	47 721	51,00%	- 2278

